

Niveau 5 visé (cette formation fera l'objet d'une demande d'enregistrement au RNCP)

Chargé de médiation sociale

MAJ : 16/12/2024

Parcours professionnalisant

Le Chargé de médiation sociale est un professionnel de l'intervention sociale : il met en place et réalise des médiations adaptées aux spécificités d'un public, d'un territoire ou d'une commande en s'inscrivant dans le cadre déontologique de la médiation sociale.

Le métier visé

A l'échelle d'un territoire déterminé, le Chargé de médiation sociale réalise des interventions de médiation sociale auprès de divers publics, il identifie les besoins non satisfaits, va à la rencontre des personnes, favorise leur participation à la vie sociale et mobilise les publics face aux évolutions sociétales. Il contribue à instaurer des dynamiques partenariales pérennes et à promouvoir une culture de la médiation sociale.

Il élabore ou soutient des projets collectifs visant à renforcer de lien social. Travaillant au sein d'équipes pluriprofessionnelles, il collabore étroitement avec d'autres acteurs de l'action sociale. Ses activités peuvent s'exercer dans des associations, auprès de bailleurs sociaux ou au sein de collectivités locales et de leurs groupements.

Son action s'inscrit dans le cadre des politiques publiques dans les domaines de l'habitat, de l'emploi, de l'activité économique, de la santé, de l'éducation, de la jeunesse, des transports et de la sécurité.

Objectifs du parcours

- ✓ Maitriser le positionnement et le cadre d'intervention de la médiation sociale
- ✓ Développer des compétences qui font du Chargé de médiation sociale un intervenant social de proximité garant des droits et du respect des publics rencontrés
- ✓ Expérimenter et développer une fonction d'aller vers les publics
- ✓ Contribuer au développement social local et à la dynamique partenariale sur un territoire
- ✓ Expérimenter le métier par le biais de l'alternance (périodes de formation en stage et en centre de formation)

Programme

Formation théorique :

- Bloc 1 - Réaliser des interventions de médiation sociale (119 h)
- Bloc 2 - Inscrire ses interventions de médiation sociale dans un écosystème d'acteurs pour engager des dynamiques partenariales en synergie sur le territoire d'intervention (250h)
- Bloc 3 - Accompagner la mobilisation des publics pour favoriser le lien social face aux évolutions sociétales (307 h)
- Bloc 4 - Concevoir et animer des projets vecteurs de lien social sur le territoire d'intervention (175 h)

Formation pratique :

1ère année

- 1er stage de 2 semaines (bloc1)
- 2ème stage de 8 semaines (bloc 2)
- 3ème stage de 8 semaines (bloc 3)

2ème année :

- 4ème stage de 7 semaines (bloc 4)

Sur les quatre stages de la formation, un stage doit obligatoirement être effectué hors terrain employeur (2 semaines sur le bloc 1).

Méthodes mobilisées

Cours théoriques, travaux dirigés, suivi du parcours de professionnalisation, séminaires liés à une thématique, journées d'étude, analyse de la pratique, ateliers sur des thématiques professionnelles, contrôle continu, évaluations formatives et finales.

Modalités d'évaluation

Ce parcours professionnalisant fera l'objet d'une demande d'enregistrement au RNCP en 2027 (effet rétroactif).

| | 1ère année 60 ECTS | 2ème année 30 ECTS |
|--------|--|---|
| Bloc 1 | Rapport de stage 1 Epreuve terminale | |
| Bloc 2 | Epreuve sur table contrôle de connaissances Dossier relatif à l'analyse d'un environnement institutionnel | Epreuve terminale |
| Bloc 3 | Mises en situations Pratiques (tirage au sort études de cas : analyse) Journal d'observations | Epreuve terminale |
| Bloc 4 | | Contrôle de connaissances Dossier de pratiques professionnelles Epreuve terminale |

Public

Salariés (formation professionnelle continue)

Niveau 5 visé (cette formation fera l'objet d'une demande d'enregistrement au RNCP)

Chargé de médiation sociale

MAJ : 16/12/2024

Parcours professionnalisant

Prérequis

Titulaire du baccalauréat, d'une certification en médiation ou disposant d'une expérience significative en médiation sociale. Les aptitudes essentielles pour s'engager dans la formation incluent une grande capacité d'adaptation, un sens pratique, un sens de l'organisation et des responsabilités, un goût pour le relationnel, ainsi que du tact, de la patience, discrétion et un sens du travail en équipe. Un bon équilibre psychologique est également indispensable pour faire face aux situations complexes.

Durée et date de formation

18 mois dont :
 860 h de formation théorique
 840 h de formation pratique.
 Prochaines rentrées : septembre 2025 (Dijon), janvier 2026 (Paris).

Modalités d'accès

- Dépôt d'un dossier de candidature
- Dossier VAP (validation des acquis professionnels) : entretien de positionnement pour évaluer les motivations et la compatibilité du profil du candidat avec les objectifs de la formation.

La formation est accessible en Formation Professionnelle Continue des salariés (FPC) avec l'engagement écrit de l'employeur pour entreprendre cette formation

Frais de formation

6540 € pour la formation complète
 4935 € pour les titulaires du bloc 1.

Contacts

Dijon

Véronique BELLINI - Référent pédagogique

vbellini@irtess.fr - Tel. 03 80 72 64 74

Secrétariat du dispositif : 03 80 72 64 50

Paris

Laurent GIRAUD - Directeur France Médiation

laurent.giraud@francemediation.fr - Tel. 01 55 03 00 85

Accessibilité handicap

L'IRTESS s'assure de la mise en place des aménagements notifiés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes (CDAPH) suite à la demande de la personne.

Référent handicap : Anne PONCHON

aponchon@irtess.fr - Tel. 03 80 72 64 39

Référent handicap France Médiation : Armelle QUERRE

secretariat@francemediation.fr - Tel. 01 55 03 00 85 / 01 83 97 97 75